



FRESSIES

Le P'tit Meutin

Photo Frédéric CARLIER

Infos pratiques

Mairie

- Heures d'ouverture au public :
Les lundi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h.
- Téléphone : 03.27.79.91.13
- Courriel : mairie.fressies@orange.fr
- Site internet : <https://www.fressies.fr>
- Madame le Maire reçoit uniquement sur rendez-vous.

Ecole

- Téléphone : 03.27.79.95.15
- Adresse : 49, rue d'Aubencheul
- Courriel : ce.0591239b@ac-lille.fr

Assistants Maternelles

Se rapprocher de la mairie pour connaître leurs coordonnées.

Déchetterie de Blécourt (horaires d'hiver 2025) *

- Lundi : de 9h à 13h et de 14h à 18h
- Mardi : de 9h à 13h
- Jeudi : de 9h à 13h et de 14h à 18h
- Samedi : de 9h à 13h et de 14h à 18h.

* jusqu'au 31 mars 2025

**Toutes les infos
de la commune
sur
www.fressies.fr
et sur
Panneau Pocket**

LA VIE COMMUNALE - L'ETAT CIVIL

NAISSANCES

*de Flavie DUPONT, née le 23 septembre 2024,
fille de Adrien DUPONT et de Laura MARIEL,
271 rue de l'Épinette.*

et

*de Soline LECLERCQ, née le 28 septembre 2024,
fille de Arnaud et de Alexia LECLERCQ,
75 rue du Bac.*

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.



*Pierrette LAMBALIEU,
90 ans le 31 octobre.*

ANNIVERSAIRES



*Charles-Louis DUFOUR,
90 ans le 18 novembre.*

DECES

Nous avons le regret de vous faire part du décès

*de Monsieur Patrick DAVIGNY, survenu le 27 octobre 2024, 310 Grand Rue,
de Monsieur Bernard BRUYERE, survenu le 4 novembre 2024, 204 rue d'Aubencheul,
de Madame Alexandrine LEFEBVRE, survenu le 6 décembre 2024, 119 rue de l'Église,
de Monsieur Jean-Paul CHEVALIER, survenu le 21 décembre 2024, 256 Grand Rue,
et de Monsieur Jean-Michel VERHOVEN, survenu le 24 janvier 2025, 319 rue du Faubourg.*

Nous adressons nos plus sincères condoléances aux familles.

Vous venez d'arriver dans la commune, pensez à vous faire connaître en mairie.

OCTOBRE ROSE



Le dimanche 20 octobre 2024 a eu lieu la marche en soutien de l'action d'Octobre Rose organisée par le Comité des Fêtes de Fressies. Le départ et l'arrivée ont eu lieu à la mairie.

LE NOEL DU PERSONNEL COMMUNAL



LE REPAS ANNUEL DES AINES



Le dimanche 20 octobre les aînés de Fressies se sont retrouvés au domaine du Canotier à Paillencourt où un repas spectacle leur a été offert par la mairie. A l'issue du spectacle, un tirage au sort a permis à quelques aînés de gagner des cadeaux. (D'autres photos sont visibles sur le site : fressies.fr « Rétrospectives photos »)



LES VŒUX DU MAIRE



Le 4 janvier 2025, Marie-Danièle Chevalier, maire et son conseil municipal ont convié leurs administrés pour la traditionnelle cérémonie des vœux à la salle des fêtes. La maire puis les adjoints ont fait une rétrospective des projets réalisés en 2024, comme le remplacement de l'éclairage de certains bâtiments publics par des leds et surtout la création du city-stade qui est déjà bien fréquenté par les habitants. La maire du village a ensuite exposé les projets à venir : trois nouveaux agrès seront installés au city-stade et une nouvelle alarme remplacera l'actuelle à l'école du village. Elle proposera également au conseil municipal de lancer une étude sur la mise en place de la vidéo protection sur le territoire de la commune. A la fin de la cérémonie un vin d'honneur a été offert aux invités.

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Le 20 septembre 2024

Présents : 8

Procurations : 4

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 21 JUIN 2024 :

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

PROPOSITION DE REALISATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITE POUR LA RENOVATION DES ATELIERS MUNICIPAUX :

Proposition tarifaire de la SARL PADE INGENIERIE pour la réalisation d'une étude de faisabilité qui aurait pour but d'identifier la solution la plus adéquate pour la reconversion de ce local : rénovation avec ou sans extension ou démolition/reconstruction.

Mission de base montant, étude de faisabilité : 9 500, 00€ HT

Option : montage et dépôt des dossiers de subventions : 1 800,00€ HT

Considérant le coût de cette étude, une réflexion doit encore être menée sur le devenir du bâtiment.

Le conseil municipal décide de ne pas réserver une suite favorable à la proposition du cabinet (4 voix pour, 8 voix contre).

PROPOSITION DE REMPLACEMENT DE L'ALARME A LA MAIRIE :

A l'unanimité, le conseil municipal retient l'offre de la Société SJF ALARME pour un montant total de 1 383,20 € HT.

REPAS OFFERT AUX AÎNÉS :

A l'unanimité le conseil municipal décide d'offrir un repas aux aînés (plus de 65 ans) au restaurant Le Canotier à PAILLENCOURT le 20 octobre 2024 en collaboration avec la commune de PAILLENCOURT.

FÊTE DE NOËL 2024 :

A l'unanimité le conseil municipal décide d'offrir :

- Une carte cadeau de 30,00 € aux personnes âgées de 65 ans et plus ainsi qu'une coquille qui seront distribués le 14 décembre à 10h30 à la salle des fêtes en présence du Major LHERMITTE de la brigade de gendarmerie d'IWUY qui rappellera les consignes de sécurité. Le pot de l'amitié clôturera cette réception.

- Une carte cadeau de 60,00 € aux membres du personnel communal ainsi qu'une coquille qui seront distribuées à la mairie le 7 décembre 2024.

PROPOSITION D'ORGANISATION D'UN ACCUEIL DE LOISIRS LE MERCREDI :

Le conseil municipal décide de ne pas organiser d'accueil de loisirs le mercredi (9 voix contre, 3 abstentions).

GESTION DES LOCATIONS DE LA SALLE DES FÊTES :

Le conseil municipal décide de ne plus louer la salle des fêtes durant les 3èmes et 4èmes week-end d'août ainsi que les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2025. (10 voix pour, 2 voix contre).

TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES : PROPOSITION D'EXONERATION EN FAVEUR DES LOGEMENTS ACHEVES DEPUIS PLUS DE 10 ANS AU 1^{ER} JANVIER DE LA PREMIERE ANNEE D'EXONERATION AYANT FAIT L'OBJET DE DEPENSES DESTINEES A ECONOMISER L'ENERGIE :

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'exonérer la taxe foncière sur les propriétés bâties, pour une durée de trois ans, les logements achevés depuis plus de dix ans au 1er janvier de la première année au titre de laquelle l'exonération est applicable qui ont fait l'objet de dépenses d'équipement destinées à économiser l'énergie.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'AFM Téléthon:

Le conseil municipal décide d'accorder un soutien de 100,00 €. (9 voix pour, 3 abstentions).

MISE A DISPOSITION DES DONNEES D'ADRESSAGE : PROPOSITION TARIFAIRE DE LA POSTE :

A l'unanimité le conseil municipal valide la proposition tarifaire de LA POSTE.

PROPOSITION DE LANCEMENT DE LA PROCEDURE D'ELABORATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE :

A l'unanimité le conseil municipal prend acte du lancement de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde.

PROPOSITION DE REGLEMENT D'UTILISATION DE L'AIRE D'ACTIVITES :

A l'unanimité le conseil municipal approuve le règlement de l'aire d'activités.

Le 15 NOVEMBRE 2024 :

Présents : 10

Absent : 1

Procuration : 1

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 20 SEPTEMBRE 2024 :

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

PROPOSITION DE FOURNITURE ET POSE D'EQUIPEMENTS SPORTIFS SUR L'AIRE D'ACTIVITES MULTIGENERATIONNELLE ET

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU FONDS DE CONVIVIALITE :

A l'unanimité le conseil municipal approuve le programme des travaux : un vélo elliptique, un stepper combiné dips, un rameur.

Madame le Maire soumet le devis de l'entreprise DELTOUR PAYSAGE qui s'élève à 10 .039,15 € HT soit 12 046,98 € TTC.

Ces aménagements peuvent faire l'objet d'une demande de subvention d'un montant de 5 000,00 € dans le cadre du Fonds de Convivialité auprès des services de l'Etat.

PROPOSITION DE REPRISE DE CONCESSIONS, DE POSE DE 6 CAVURNES ET D'UN COLUMBARIUM DE 7 CASES :

A l'unanimité le conseil municipal approuve le programme des travaux et retient l'offre des Pompes Funèbres Blanchard pour un montant de 18 620,02 € HT, la fourniture et pose de 7 soliflores n'étant pas retenue.

PROPOSITION D'ACHAT D'UN ESCALIER MOBILE 5 MARCHES :

A l'unanimité le conseil municipal décide d'acquérir le modèle de la société DESENFANS à 1 208,55 € HT considérant que le modèle avec barre rigide est le mieux adapté et vu la qualité du matériel proposé.

PROPOSITION D'ACHAT D'UNE VITRINE SUR POTEAUX :

Considérant qu'un panneau en plexiglass imprimé serait mieux adapté, le conseil municipal décide de solliciter des devis en ce sens et de revoir ce dossier lors d'une prochaine réunion.

PROPOSITION DE POSE ET DEPOSE D'ILLUMINATIONS :

A l'unanimité, le conseil municipal décide de faire installer des illuminations à l'occasion des fêtes de Noël 2024 et valide le devis de la société S.M.E d'un montant de 2 430,00 € HT soit 2 916,00 € TTC pour la pose et dépose de 27 motifs.

PROPOSITION DE CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT (EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.332.8-3 DU CODE GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE).

Proposition de la création, à compter du 1er janvier 2025, d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps non complet pour 26 heures hebdomadaires.

Le recrutement de l'agent contractuel sera prononcé à l'issue d'une procédure prévue par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

DEMANDE DE SUBVENTION DU GROUPE DE SECOURS CATASTROPHE FRANCAIS - URGENCE ESPAGNE :

Le conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 150,00 € au Groupe de Secours Catastrophe Français demandée par les Pompiers Humanitaires GSCF suite aux inondations en Espagne. (9 voix pour, 2 voix contre).

DEMANDE DE REMBOURSEMENT D'ACOMPTE VERSE POUR LA LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES :

A l'unanimité le conseil municipal autorise Madame le Maire à rembourser l'acompte de 122,00 € pour la location de la salle des fêtes.

CONTRAT DE SOBRIE RESTAURATION POUR L'ANNEE 2025 :

A l'unanimité le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer les contrats avec SOBRIE RESTAURATION pour le restaurant scolaire et le portage de repas à domicile.

ADHESION AU SIDEN-SIAN DES COMMUNES DE BUSIGNY, ESTREE-BLANCHE, NOYELLES-SUR-ESCAUT, SAINS DU NORD, RUMILLY EN CAMBRESIS ET CREPIN POUR LA COMPETENCE « DEFENCE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE » :

A l'unanimité le conseil municipal décide d'accepter l'adhésion au SIDEN-SIAN desdites communes.

ADHESION AU SIDEN-SIAN DES COMMUNES DE TRESCAULT, PAISSY, HAVRINCOURT ET URVILLERS POUR LA COMPETENCE « EAU POTABLE » :

A l'unanimité le conseil municipal décide d'accepter l'adhésion au SIDEN-SIAN desdites communes.

TARIFS 2025 :

-Tarifs location parcelles de marais et cartes de pêche :

A l'unanimité le conseil municipal décide de maintenir les tarifs 2024.

- Tarifs de la location de la salle des fêtes :

A l'unanimité le conseil municipal décide de maintenir les tarifs 2024.

La salle des fêtes pourra être occupée gratuitement par les associations fressinoises une fois par an. Au-delà, l'association devra s'acquitter d'un forfait de 35,00 €.

- Tarifs du restaurant scolaire et du portage de repas à domicile :

A l'unanimité le conseil municipal décide de ne pas augmenter les tarifs de 2024 malgré l'augmentation de la société SOBRIE pour le restaurant scolaire.

- Tarifs de la garderie scolaire :

A l'unanimité le conseil municipal décide de ne pas augmenter les tarifs de 2024.

- Tarifs des copies :

A l'unanimité le conseil municipal adopte le tarif suivant : 0,20 €

Le 13 décembre 2024 :

Présents : 8

Absents excusés : 2

Procurations : 2

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 15 NOVEMBRE 2024 :

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

PROPOSITION D'ACHAT D'UNE ALARME POUR L'ECOLE :

A l'unanimité le conseil municipal décide de faire remplacer l'alarme intrusion de l'école et retient l'offre de l'entreprise

ALERTES SERVICE : 1 416,00 € HT soit 1 699,20 € TTC .

INSTAURATION D'UNE PARTICIPATION AU FINANCEMENT DES CONTRATS ET REGLEMENTS LABELLISES DES AGENTS DE LA COLLECTIVITE POUR LE RISQUE DE PREVOYANCE :

Après avoir recueilli l'avis du comité social territorial, la commune de FRESSIES souhaite participer au financement des contrats et règlements labellisés auxquels les agents choisissent de souscrire pour le risque de prévoyance.

Le montant mensuel de la participation est fixée à 10,00 € par agent à partir du 1er janvier 2025.

A l'unanimité le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

PROPOSITION D'ACHAT D'UN ORDINATEUR POUR LE SECRETARIAT :

A l'unanimité le conseil municipal décide de remplacer l'ordinateur du secrétariat :

Soit 1 244,00 € HT en investissement.

Par mesure de sécurité, le PC actuel sera repris par JVS.

DEMANDE DE PRETS DE SALLES PAR LE COMITE DES FÊTES :

A l'unanimité, le conseil municipal décide de réserver une suite favorable à la demande du président du Comité des Fêtes et de Loisirs de Fressies qui sollicite le prêt de la salle des fêtes aux périodes suivantes :

- le week-end du 7 février 2025 pour l'organisation d'un loto
- Le week-end du 14 mars 2025 pour l'organisation d'une soirée « bar à pâtes » avec DJ
- Le week-end du 1er août 2025 à l'occasion de la ducasse avec brocante, repas et concours de pétanque
- Le week-end du 31 octobre 2025 pour organiser la soirée HALLOWEEN.

Le conseil municipal décide également de réserver une suite favorable pour occuper le local annexe de l'école :

- le 20 avril 2025 dans le cadre de l'organisation des festivités de Pâques (ainsi que le terrain).
- Le 30 mai 2025 pour la fête des voisins.

Les comptes-rendus complets sont consultables en Mairie

et sur le site : www.fressies.fr

DATES A RETENIR

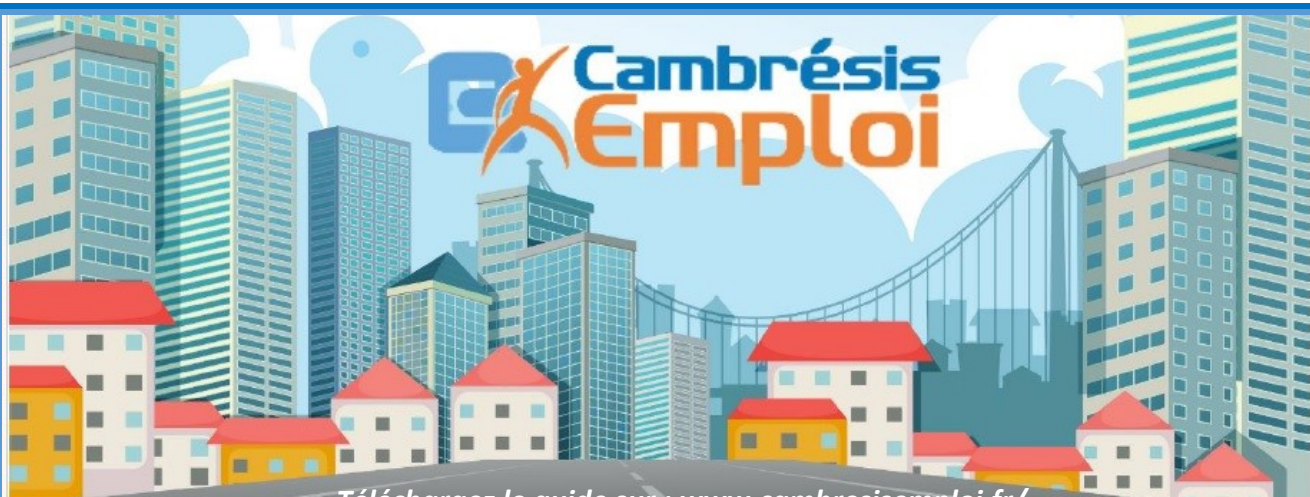
29 - 30 mars 2025	Passage à l'heure d'été (nuit du samedi 29 mars 2025 au dimanche 30 mars 2025)
13 avril 2025	Début de la déclaration en ligne des revenus 2024

ENERGYM

Le club vous accueille, hommes et femmes,
le jeudi de 9h30 à 10h30 dans la salle des fêtes
de Fressies et également
le mardi de 18h45 à 19h45 à Abancourt.
Le but est de gagner en souplesse et en tonicité
en pratiquant du renforcement musculaire, le
stretching et la relaxation.



Le tout dans une ambiance conviviale.
Le club compte 35 adhérents, 16 viennent
à Fressies dont 7 fressinois.
Venez participer à une séance de découverte,
vous serez les bienvenus.
Cotisation annuelle : 30 €



Téléchargez le guide sur : www.cambresisemploi.fr/



Les Restaurants du Cœur - Centre de Féchain

La campagne d'été aura lieu du 26 mars au 22 octobre 2025,
les mercredis 26 mars, 9 avril, 7 et 21 mai, 4 et 18 juin, 2 et 16 juillet,
27 août, 10 et 24 septembre, 8 et 22 octobre.

Tél : Martine LUCAS au 06.62.02.43.91



**Pour vous aider dans toutes vos démarches
France Services se tient à votre écoute :**

- **Camion bleu du Cambrésis à Neuville Saint Rémy,**
Les vendredis 21 février, 21 mars, 18 avril, 16 mai et 20 juin 2025.

place Edouard Lhotellier, de 9h à 13h.

- **Camion bleu du Douaisis à Féchain,**
Les mercredis 5 février, 5 mars, 2 avril, 7 mai et 4 juin 2025.
10 rue Louis Chantreau, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h.
Consultez les dates exactes des permanences sur info.lenord.fr